**CLUB DE BRIDGE DE PERIGUEUX**

**Réunion du CONSEIL D’ADMINISTRATION du 25 août 2020**

Le conseil d’administration s’est réuni le mardi 25 août à 14h 15 au Moulin du Rousseau sur la convocation de son Président.

Après quelques mots d’accueil et de bienvenue et s’être assuré que chacun porte un masque, que la distanciation physique est bien respectée, le Président ouvre la séance et rappelle l’ordre du jour.

Présents :

Richard DANIEL, Roland HALTER, François AUDUBERT, Christian LEHOUX, Marie-Christine BOISSIERE Annic FAVARD, Anne-Marie MENOT, Jean-Claude FREYSSINGEAS, Nadine GIAT, Isabelle REBOUL, et Jacques PETITPRE.

Excusé : Christian MICHAU

Sont également présents : Jean-Jacques COGNET et Guy SERENA.

Avant d’aborder l’ODJ, le Président précise qu’il a adressé un courrier de félicitations à Madame La Maire de PERIGUEUX le 9 juillet dernier dont la teneur suit :

***Madame Delphine LABAILS***

***Maire de la Ville de Périgueux***

***Hôtel de Ville***

***BP 20130***

***24019 PERIGUEUX CEDEX***

*Madame la Maire,*

*Les dernières élections vous ont mis en charge des destinées de la ville de Périgueux.*

*Au nom de vos administrés membres du club de bridge de Périgueux, de son conseil d’administration et en mon nom personnel, permettez-moi de vous présenter nos félicitations.*

*Pour l’heure, nous espérons pouvoir ré ouvrir notre club début septembre.*

*Par ailleurs, je serai très honoré, en première prise de contact, de pouvoir vous présenter rapidement notre club. Si je n’abuse pas de votre emploi du temps que j’imagine très pris et si vous voulez bien accepter ma requête, je me rendrai avec grand plaisir, sans doute accompagné de deux membres du bureau, au rendez-vous que je vous remercie par avance de me fixer, dès que notre club aura pu reprendre son activité.*

*Avec mes remerciements,*

*Acceptez d’agréer, Madame la Maire, mes respectueuses salutations.*

Le Président informe le conseil qu’en réponse Marie CHERBERO, nouvellement élue et *Conseillère déléguée à la vie associative et à la vie des quartiers,* a souhaité le rencontrer au Moulin du Rousseau, le 25 août à 9H.

Richard DANIEL, Marie-Christine BOISSIERE et Christian MICHAU lui ont présenté le club, détaillé ses différentes activités et notamment tout ce qu’il fait pour mettre à l’honneur la ville de PERIGUEUX.

Richard DANIEL a indiqué à Madame CHERBERO que la situation sanitaire qui a contraint de fermer le club depuis le 12 mars pour une réouverture prévisible en septembre va impacter sérieusement la situation financière de notre association privée de ressources avec des charges fixes incompressibles.

Le Président a insisté auprès de Madame l’adjointe sur la volonté du club de faire en sorte que notre salariée ne soit pas touchée par cette situation.

Madame Marie CHERBERO a pris note et a semblé intéressée par toutes nos activités sportives et associatives.

Puis il est passé à l’ordre du jour.

**1°) Le dernier dispositif de la FFB pour la réouverture des clubs**

La FFB a rédigé un « GUIDE SANITAIRE DE REPRISE » en vigueur jusqu’au 30 octobre 2020 ainsi qu’un PROTOCOLE pour les JOUEURS.

Le conseil examine en détail l’ensemble du dispositif sanitaire qui s’impose à tous avec des dispositions obligatoires, d’autres recommandées et enfin certaines prohibées.

Richard DANIEL précise que ces documents ont été diffusés auprès de tous les membres du club par un courriel en date du 10 août dernier.

**2°) La décision**

Les membres présents du CA sont favorables à la réouverture du club. Christian MICHAU a fait savoir qu’il est d’accord pour rouvrir. Un club de Limoges a rouvert.

Brive devrai suivre. Il nous faut également le feu vert de la mairie.

**Réouverture du club le jeudi 10 septembre avec un tournoi l’après-midi**

**A partir du 13 septembre et jusqu’à fin septembre ouverture le jeudi après-midi et le lundi soir.**

**En octobre : lundi soir, mardi et jeudi après-midi.**

Il reste la possibilité d’ouvrir un tournoi le mercredi après midi et s’il est décidé de reprendre les tournois du Roy René le vendredi après midi ponctuellement.

**3°) Le Protocole sanitaire du club**

Richard DANIEL a envoyé par mail à tous les membres du conseil un projet de « Guide sanitaire de reprise ». En séance nous le complétons et les joueurs recevront une version complètement renseignée. Quelques points sont incontournables :

* Nettoyage des locaux après chaque séance avec des produits appropriés.
* Impossibilité d’organiser deux tournois le même jour.
* Désignation d’un responsable sanitaire pour chaque tournoi, il pourra exclure un joueur qui ne respectera pas les règles sanitaires. Au début de chaque tournoi il rappellera les principales règles, qui seront également affichées dans la salle de tournoi.
* Limiter le nombre de tables (vraisemblablement un maximum de 11 tables)
* respecter la distanciation physique.
* Port du masque à l’entrée du club et durant le tournoi (le club ne fournira pas les masques)
* Gel hydro alcoolique : se laver les mains après chaque position ou mieux après chaque donne.
* Un cheminement sera matérialisé au sol.

Cette liste n’est pas exhaustive, Le guide sanitaire de reprise précisera l’ensemble des dispositions.

Le Guide sanitaire modifié et amendé est approuvé à l’unanimité.

Il sera porté à la connaissance de tous les adhérents par courriel et par voie d’affichage.

Il sera mis en ligne sur le site.

**4°) L’accueil des compétitions**

Lors de l’AG du 6 septembre les Présidents des clubs se répartiront les différentes compétitions. Richard DANIEL se positionnera sur des compétitions que le club pourra accueillir (un maximum de 11 tables).

**5°) Les licences**

A partir du 15 octobre, les joueurs devront être à jour de cotisation (licence plus adhésion) pour participer aux tournois de régularité.

**6°) Le budget prévisionnel**

Richard DANIEL rappelle au conseil qu’il a été décidé lors d’une précédente réunion de préparer un budget prévisionnel pour l’année en cours ce qui parait d’autant plus opportun compte tenu de la situation.

Christian MICHAU, Christian LEHOUX et Richard DANIEL se sont retrouvés au club pour en arrêter les bases.

Richard DANIEL donne la parole à Christian LEHOUX pour en faire la présentation en l’absence de Christian MICHAU.

Christian LEHOUX précise que ce budget est établi sur 7 mois pleins à partir du 1er octobre et fait les commentaires suivants :

 Diminution des effectifs de 40% qui impacte les cotisations et les licences et le remboursement aux finalistes de ligue

 Pour les TR, à la baisse des effectifs il faut également tenir compte de la réduction des tournois (ceux maintenus représentent 60% du total)

 Les points d’expert sont affectés dans les mêmes proportions

 La dépense de 500€ sur la ligne « évènements exceptionnels » concerne le remboursement, après mai 2020, d’un sponsor du festival annulé

 La dépense de la ligne « compétitions » concerne un appel de fonds du comité pour les compétitions démarrées avant le confinement et dont les chèques des compétiteurs avaient été encaissées avant.

 Dans la rubrique « recettes et dépenses salariés du club » la recette de 1000 euros constitue le remboursement par l’Etat du chômage partiel de mars à août. Les charges sont également en diminution car les indemnités de chômage partiel sont exonérées.

 La ligne « amélioration » consiste en l’achat des équipements nécessaires pour l’ouverture du club.

 Les autres postes ont fait l’objet d’une simple estimation

Sur ces bases il faut s’attendre à une perte de l’ordre de 3000€.

**7°) Les incitations de la FFB pour la reprise**

La FFB se propose d’aider les clubs en difficultés. L’absence de loyer ou de remboursement ne fragilise pas le club de Périgueux, il ne constituera donc pas de dossier auprès de la FFB.

**8°) Les cours de l’école de bridge**

Jean-Jacques COGNET souhaite reprendre les cours prochainement. Il contactera ses élèves pour une reprise éventuelle le mercredi 16 septembre.

**9°) Questions diverses**

Roland HALTER : Les joueurs à Excideuil se réunissent dans un local qui fait partie d’un ensemble qui accueille des personnes âgées. Il ne sera donc plus possible de revenir dans ce local tant que les mesures sanitaires actuelles sont en vigueur. Faut-il prospecter pour trouver un autre local ?

La coupe de France se déroulera sous une forme nouvelle mais elle n’ouvrira pas les équipes à un remboursement de frais comparable aux finales de ligue. Il en va de même pour la coupe du Limousin.

Annic FAVARD rappelle que le site internet du club comporte des informations et que les adhérents peuvent le consulter régulièrement. Pour y accéder vous taper « Bridge Club de Périgueux » sur votre moteur de recherche puis le mot de passe est « peri24 ».

Jean-Claude FREYSSENGEAS se propose de confectionner un prototype en contreplaqué en mélaminé pour mettre sur les tables (un carré d’un mètre dix de côté).

Isabelle REBOUL se charge d’acheter 30 flacons pour le gel hydro alcoolique, ainsi que les rubans pour les marquages au sol et le rubalyse.

La coupe des Clubs : il est possible qu’elle reprenne pour les derniers tournois (le mardi et le jeudi antérieurement). Daniel BONDAT est responsable de cette compétition. Roland HALTER se charge de le contacter.

Le 8 septembre la mairie de Périgueux organise une rencontre avec toutes les associations à la Filature. Marie-Christine BOISSIERE et François LEHOUX représenteront le club en raison de l’absence de notre Président.

L’ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 17h 15.

*Le secrétaire*

*Jacques Petitpré*